

Collectif des prisonnièr(e)s des Cellules Communistes Combattantes

Déclarations particulières au procès
Ultime prise de parole, 19 octobre 1988

[Textes réécrits à partir de notes]

Ceci sera notre dernière intervention dans ce procès.

Nous avons déjà expliqué en quoi tout le cirque des dernières semaines n'était qu'un moment de la lutte des classes. Plus particulièrement une contre-offensive des forces du régime contre notre organisation, les Cellules Communistes Combattantes, et leur juste direction marxiste-léniniste.

Nous arrivons maintenant à la fin des « débats » de ce procès. Nous y sommes intervenus plusieurs fois malgré le fait que ses tenants et aboutissants soient entièrement déterminés par les intérêts du régime.

Nous sommes intervenus, du mieux que nous pouvions, pour faire jaillir quelques étincelles de vérité dans les sombres trafics, les manœuvres obscures qu'entretient l'appareil judiciaire pour parvenir à ses fins. Par plusieurs exposés, certainement trop schématiques, nous avons dénoncé et mis en accusation cet appareil judiciaire, son fonctionnement et ce procès comme n'étant rien d'autre qu'une attaque globale à l'encontre des intérêts du prolétariat, à travers une attaque directe contre une organisation communiste révolutionnaire.

Nous avons démasqué différentes magouilles par lesquelles la bourgeoisie a vainement tenté de masquer cette réalité. Rappelons-en juste quelques-unes : l'amalgame entre notre organisation et des éléments qui lui sont étrangers — et même directement ennemis ; la manipulation d'un jury écrémé de cinq ouvriers par les récusations successives du procureur, jury destiné à recouvrir du vernis de « légitimité populaire » les basses-œuvres de la contre-révolution ; l'assommoir idéologique présentant le droit, les lois et le système judiciaire bourgeois comme des facteurs a-historiques transcendant l'antagonisme des classes, etc.

Enfin, nous avons également exposé à grands traits les bases théoriques, la ligne politique, les principes stratégiques et les choix tactiques de la lutte de notre organisation, clarification indiscutablement bienvenue face aux caricatures falsifiées qui en ont été présentées ici. Des flics aux médias, des « parties civiles » au procureur, sans oublier les procès-verbaux des gendarmes rapportant déformés nos propos dans ce box, personne n'a manqué au chœur des faussaires.

Nous avons encore expliqué ceci : que les sbires du régime bourgeois puissent monter un procès contre des révolutionnaires communistes n'est qu'un reflet du rapport de force actuel entre le régime et les forces du prolétariat. C'est dans cette mesure que nous avons choisi, contraints, de nous battre sur un terrain délimité par l'ennemi. Parce que notre classe ne dispose pas encore des forces organisées nécessaires pour empêcher que se tienne pareil procès servant la bourgeoisie ni celles nécessaires pour imposer une justice mettant en jugement cette bourgeoisie.

Dans l'attente confiante du jour qui verra le prolétariat imposer sa loi, et pour hâter son avènement, nous avons donc choisi d'être présents à ces audiences, malgré le fait que leur cadre frelaté soit exclusivement celui du pouvoir ennemi. Nous avons pris cette décision parce que le devoir des militants communistes est de faire face, toujours et partout, pour servir avec fermeté et combativité la cause de leur organisation, de la lutte révolutionnaire du prolétariat.

Les débats se terminent donc. Nous avons lutté du meilleur de nos forces ici, comme nous luttons hier, comme nous lutterons demain : « Jusqu'à la victoire, toujours ! ». Maintenant nous n'avons plus rien à faire dans ces lieux.

Ce qui va suivre au programme de ce théâtre policier ne nous concerne plus. Ce n'est pas contre nous, personnellement, que les diverses parties réunies ici vont s'acoquiner pour formaliser la continuation de notre captivité, c'est contre le mouvement de classe, contre les intérêts du monde du Travail, contre la lutte révolutionnaire. Nous, nous sommes des militants communistes, notre vie appartient à la lutte révolutionnaire du prolétariat et, de ce fait, tout jugement contre nous est avant tout un crime contre cette lutte et contre cette classe. L'arrêt qui sera rendu ici ne sera rien de plus qu'un misérable acte policier visant à priver — le plus longtemps possible — les forces de la révolution de quatre militants dévoués, rien de plus qu'un acte terroriste à l'adresse de la conscience sociale.

Nous savons que l'Histoire démentira ce jugement, la victoire est déjà dans notre camp.

Vivent les Cellules Communistes Combattantes !

En avant vers la Révolution communiste !

Tout le pouvoir aux travailleurs !